



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE DU LUNDI 15 JUIN 2026 A 20H00, DANS LA HALLE POLYVALENTE, A ORSONNENS.

Convocation par la Feuille officielle du 29 mai 2026, par le bulletin communal n°67, ainsi que par affichage au pilier public.

Présidence :	Mme Véronique Liechti, Syndique
Secrétaire :	Mme Aurore Maillard
Scrutateurs :	Bloc A – contre les fenêtres + table du Conseil communal : Henriette Bertschi Bloc B – côté AES : Luc Grossenbacher
Présent/e/s :	43 citoyens et citoyennes (selon art. 9 de la Loi sur les communes)
Excusé/e/s :	Mmes Laurette Heim et Christelle Jacquat, MM Patrick Mayor, Jérôme Page et Charles Phillot

TRACTANDA

1. **Approbation de l'ordre du jour**
2. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 20 avril 2026**
Le procès-verbal ne sera pas lu. Il peut être consulté au bureau communal ou sur le site internet www.villorsonnens.ch
3. **Décision relative au mode de convocation des Assemblées communales pour 2026-2031**
4. **Nomination des membres des commissions pour la période administrative 2026-2031**
 - a) Commission financière
 - b) Commission d'aménagement et d'urbanisme
 - c) Commission de naturalisation
5. **Informations sur les projets en cours**
6. **Divers**

Mme la Syndique : Bonsoir et bienvenue à cette Assemblée communale. Je remercie chacun et chacune pour l'intérêt que vous témoignez au fonctionnement de notre Commune. J'attire l'attention des personnes qui n'ont pas le droit de vote et leur demande de prendre place sur les chaises qui se trouvent le long du mur de la salle de gym à ma droite. Sans droit de vote également, Mmes Nadia Galley et Aurore Maillard de l'Administration communale. Avant de débiter formellement l'Assemblée communale, sachez que celle-ci est comme d'habitude enregistrée pour faciliter la rédaction du procès-verbal. Dans le cas où une citoyenne ou un citoyen désire intervenir, il voudra bien attendre d'avoir un micro en main, puis indiquer nom et prénom, pour assurer l'exactitude du PV. L'Assemblée de ce soir a été valablement convoquée selon les délais impartis par la Loi sur les communes aux art. 11 et 12, c'est-à-dire au moins 10 jours à l'avance par :

- insertion dans la Feuille officielle n°22 du 29 mai 2026
- avis au pilier public
- le bulletin communal -tout ménage- numéro 67
- site internet de la Commune de Villorsonnens

Chaque membre du Conseil communal se présente et indique ses dicastères.

1. Approbation de l'ordre du jour

Comme la convocation n'amène pas d'intervention, nous pouvons passer à l'ordre du jour. Est-ce que celui-ci suscite des remarques ?

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Approbation du PV de l'Assemblée communale du 20 avril 2026

Le procès-verbal ne sera pas lu. Il peut être consulté au bureau communal ou sur le site internet communal : www.villorsonnens.ch

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, remerciements à sa rédactrice.

3. Décision relative au mode de convocation des Assemblées communales pour la législature 2026-2031

Mme la Syndique : Conformément à l'art. 12, al. 1bis de la Loi sur les communes, « l'Assemblée communale décide du mode de convocation des assemblées communales (convocation individuelle ou circulaire tous ménages) valable pour toute la durée de cette période ». Le Conseil communal propose de poursuivre le mode de convocation actuel par l'envoi du bulletin communal en tout ménage. Je demande à celles et à ceux qui approuvent ce mode de convocation de le faire par main levée.

Le mode de convocation par envoi du bulletin communal en tout ménage est reconduit pour la législature 2026-2031 à l'unanimité.

4. Nomination des commissions pour la période administrative 2026-2031

Mme la Syndique : En vertu de l'art. 10, al. 1, lettre o de la Loi sur les communes, « l'assemblée communale élit les membres de la commission financière ainsi que les membres d'autres commissions prévues par la loi ».

Commission financière

Mme la Syndique : Le Conseil communal propose une Commission financière à 5 membres. Nous avons 4 membres sortants et qui se représentent :

- Berset Pascal
- Page Solange
- Richoz Sandrine
- Serna Raphaël

Et avons un candidat pour compléter la commission :

- Dupré Lucas

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui sont intéressées à se présenter pour la Commission financière ? Cela ne semble pas être le cas et je demande à l'Assemblée communale de passer à l'élection de cette Commission par acclamation.

La Commission financière pour la législature 2026-2031 sera composée de : Berset Pascal, Dupré Lucas, Page Solange, Richoz Sandrine et Serna Raphaël.

Lucas Dupré : Merci beaucoup pour cette élection. Ça sera un plaisir pour moi de siéger dans cette commission.

Mme la Syndique : Je remercie chaleureusement les membres sortants pour tout le travail effectué lors de la dernière législature et je souhaite la bienvenue à Lucas Dupré.

Commission d'aménagement, d'urbanisme et d'énergie

Mme la Syndique : Le Conseil communal propose 7 membres pour cette commission. Les membres sortants qui sont d'accord de se représenter sont les suivants :

- Steve Berset, Conseiller communal
- Denis Repond, Conseiller communal
- Mathilde Monnard
- Jérôme Page
- Rémi Piller

Je remercie chaleureusement tous les membres de la commission qui ont œuvrés pendant la dernière législature. Nous recherchons donc 1 personne pour rejoindre cette commission. Y-a-t-il quelqu'un intéressé à rejoindre l'équipe de cette commission ?

Michel Phillot : S'il n'y a pas d'autre candidature, je me porte volontaire.

Mme la Syndique : Comme il n'y a personne d'autre, nous pouvons les élire par acclamation.

Commission des naturalisations

Mme la Syndique : Le Conseil communal propose une Commission des naturalisations à 5 membres. Nous avons 4 membres sortants et qui se représentent :

- Bertschi Jean
- Jacquat Christelle
- Michaud Raphaël, Conseiller communal
- Simon Jean-Claude

Et nous avons 2 candidats pour compléter la commission :

- Velázquez Ayala Gustavo
- Rossier Jean-Charles

Est-ce que d'autres personnes souhaitent se porter candidat-e-s ? Si ce n'est pas le cas, je propose que nous votions. Comme il y a 5 membres et que nous avons 6 candidatures, nous allons voter et chacun va recevoir un bulletin où vous pourrez noter le nom des 5 candidats à qui donner 1 voix. Je rappelle que l'on ne peut pas noter 2 fois le même nom sur votre bulletin de vote. Sont élus à cette commission :

- Bertschi Jean : 39 voix
- Jacquat Christelle : 41 voix
- Michaud Raphaël : 43 voix
- Simon Jean-Claude : 42 voix
- Rossier Jean-Charles : 36 voix

Vous pouvez les applaudir. Malheureusement, Gustavo Ayala Velázquez n'a obtenu que 8 voix et n'est donc pas élu à la Commission pour cette législature. Je remercie chaleureusement les membres de la Commission des naturalisations qui ont œuvrés lors de la dernière législature et je souhaite la bienvenue à Jean-Charles Rossier.

5. Informations sur les projets en cours

Auberge du Cheval Blanc

Steve Berset : Le chantier a repris depuis plusieurs mois et avance bien. Au niveau de la maçonnerie, tout ce qui est montage et démontage intérieurs sont quasiment terminés. Cette semaine, la cage d'ascenseur intégrée au milieu du bâtiment sera terminée. Les charpentiers ont récemment posé les velux dans la toiture. La prochaine grosse étape sera la rénovation et le renforcement des planchers entre le rez, le premier étage et les combles. Lors de la pose des velux, il y a eu la constatation de plusieurs endroits où de l'eau s'infiltrait. Les charpentiers sont en train de voir ce qui est possible de faire avec ce toit. La possibilité serait peut-être de le rénover complètement pour avoir un toit sain. Ce qui permettrait aussi de modifier un peu l'isolation prévue et améliorer la toiture. C'est en cours d'analyse et de chiffrage. Je profite de vous parler de l'aspect financier. Par rapport au budget qui a été voté, nous avons pu augmenter le poste « divers et imprévus », qui se monte aujourd'hui à CHF 530'000.-, car les soumissions rentrées sont plus basses que ce que nous avons budgété. L'entreprise « Pierre de Feu » qui s'occupait de tout ce qui était molasse et pierre a terminé. Ils ont fait passablement de remplacement de tablettes de fenêtres et aussi tous les éléments comme la rénovation des angles. L'entreprise Martignoni est en train de faire les crépis sur le mur du côté parking. Pour rappel, il a dû être refait à neuf car amianté. Les autres faces seront terminées avant les vacances d'été. Nous avons également une problématique avec les aménagements extérieurs, surtout avec le parking.

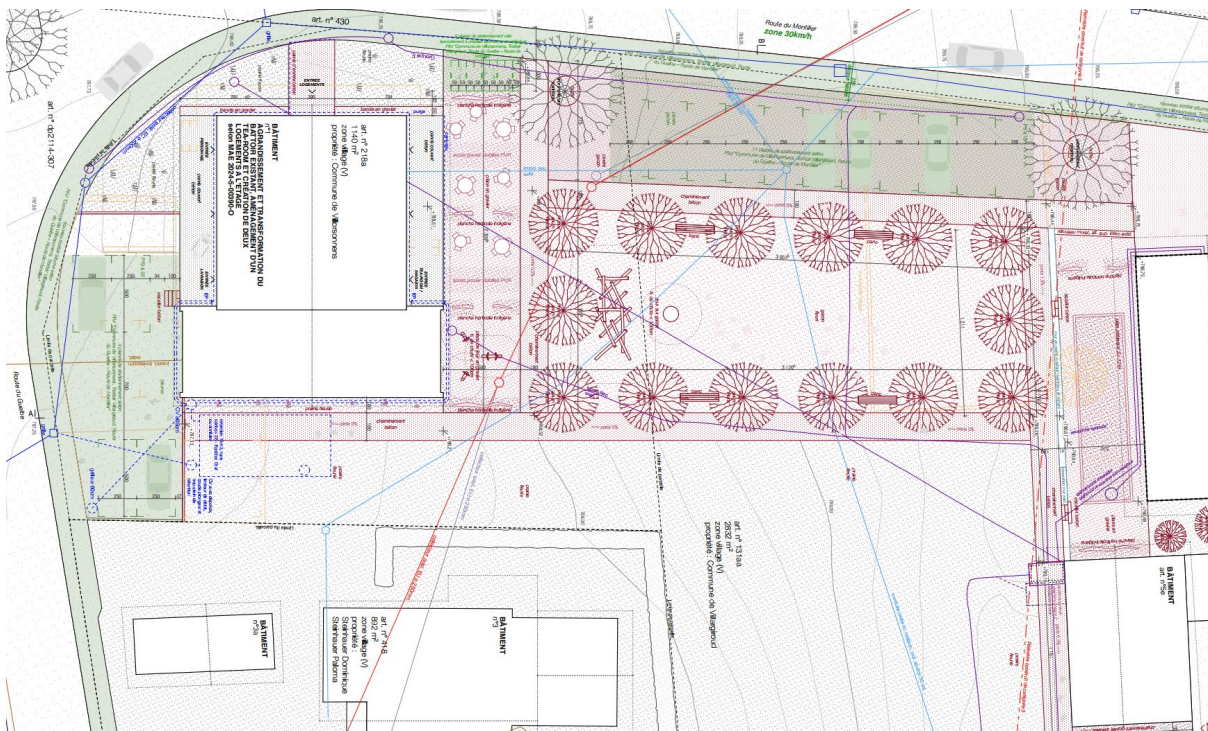
Cette semaine, le complément de mise à l'enquête va être publié dans la feuille officielle pour les modifications du parking que nous avons dû apporter à la suite des remarques du SBC. Nous aurons un parking qui fera penser à un carré de jardin des maisons d'époque. Nous en avons profité pour redéposer les concepts d'isolation.



Battoir de Villargiroud

Place du Village de Villargiroud

Steve Berset : Cette semaine également va être mise à l'enquête la proposition du projet de place du village. Nous devons attendre le retour des services cantonaux afin de savoir si le projet est accepté ou non. Ici, il y a une double coordination. D'abord avec le Battoir car il faut avoir terminé la terrasse quasiment en même temps que le tea-room, ensuite, avec le projet de mobilité de la Commune. Nous devons attendre la validation de celui-ci par le canton. D'ici un mois, nous devrions avoir le retour des services cantonaux.



Bertrand Defferrard : Le toit de l'Auberge, il est neuf. Alors s'il y a une cassée, c'est facile à réparer. Après, s'il faut vraiment le refaire, pourquoi vous posez tous les velux ? 15 velux que vous posez et qu'il faudra redémonter. Il y a quand même un souci parce que ce toit, il est neuf. Si vous démontez ce toit, je ne sais pas où on va et vous vous foutez vraiment de la gueule du monde. Quand vous voyez qu'il y a un problème, vous arrêtez les travaux. Là, vous posez tous les velux. Vous continuez le même cirque. On va nouveau finir avec CHF 1 mio de plus.

Steve Berset : Au niveau du budget, pour l'instant, nous sommes dans le tir et avons même de la marge.

Bertrand Defferrard : De la marge, on peut la mettre ailleurs. Vous ne pouvez pas faire les routes, vous ne pouvez rien faire. Là, c'est se foutre de la gueule du monde. Cette fois, vous vous foutez de la gueule du monde. Alors si vous démontez ce toit qui est neuf, alors cette fois on aura tout vu. Vous passerez dans les journaux.

Samuel Chassot : Où sont passés les panneaux solaires sur le bâtiment de l'Auberge ?

Steve Berset : C'étaient des panneaux solaires thermiques. Ils ont été enlevés car c'était compliqué de les conserver avec la pose des velux. Ils avaient été prévus uniquement pour faire de l'eau chaude.

Michel Phillot : Quel est le problème ?

Steve Berset : Les charpentiers ont constaté de l'humidité.

Jean Bertschi : Vous avez dit qu'il y avait encore des choses à régler au niveau de la route cantonale pour les places de parc. Cette route va être modifiée ?

Steve Berset : Il est prévu depuis bien longtemps de faire un trottoir depuis l'arrêt de bus qui est au fond de la Gotta et qui devrait venir jusque devant l'Auberge. Ce projet a été débuté par la Commune et ensuite repris par le canton. Là aussi, le projet est dans les services du canton et nous attendons leur retour pour aller de l'avant.

Jean Bertschi : L'arrêt de bus est actuellement sur la route communale.

Steve Berset : Oui, il y en a un en face du local des pompiers. Dans le projet, c'est prévu qu'il reste à cet endroit. Cependant, il doit être adapté pour répondre à la LHand. Encore une fois, nous attendons sur le retour du canton.

6. Divers

Michel Phillot : Tout d'abord, je tiens à saluer l'engagement du nouveau Conseil communal pour cette nouvelle législature. Les responsabilités au service de la collectivité demandent du temps de l'énergie et un réel sens de l'intérêt général. Lors de la précédente législature, il avait été évoqué des perspectives importantes de nouvelles entrées financières pour la Commune. Aujourd'hui, face aux besoins concrets, nous connaissons tous, notamment les aménagements des arrêts de bus, l'entretien et l'amélioration de nos routes ainsi que d'autres infrastructures essentielles. Il me semblait important d'avoir une vision claire de la suite. Je ne parle pas des projets dont on vient de parler car l'on voit que ça suit. Dans ce contexte, j'aimerais poser une question simple mais essentielle. Quels sont les priorités du Conseil communal de cette législature ? C'est peut-être un peu tôt, je ne sais pas si vous avez déjà pu en parler. Comment le Conseil communal envisage-t-il de hiérarchiser les investissements à l'avenir ? Car, il y en a pas mal. Quelle stratégie est prévue pour répondre aux besoins urgents ? Finalement, est-ce que nous sommes financièrement sain ? Où en sommes-nous ?

Mme la Syndique : Effectivement, c'est encore un peu tôt. Nous avons commencé à en parler et avons prévu de faire une présentation du plan de législature lors de l'Assemblée communale de décembre prochain. Ce qu'on peut vous dire aujourd'hui, c'est qu'il y a énormément de crédits qui ont été votés. C'est près de CHF 10 millions votés et à réaliser. La plupart ce sont des routes, ensuite le Battoir et l'Auberge et encore quelques crédits pour l'eau. D'après ce qu'on sait et l'analyse de l'année dernière du plan financier quinquennal qui a été faite par le bureau B&M Partenaires, la Commune est saine pour l'instant. Nous allons réanalyser tout cela mais je pense que pour le moment, nous n'avons pas trop de souci à nous faire. Comme la parole n'est plus demandée, je peux clôturer cette Assemblée. Le Conseil communal vous invite à un petit apéritif et reste à votre disposition pour répondre à vos questions plus personnelles. Merci à toutes et tous pour votre participation, votre collaboration, votre confiance et bon retour dans votre foyer. Portez-vous bien et bel été !

Fabrice Berset : Je souhaite dire un mot pour remercier Mme la Syndique qui donne de son temps et de ses compétences dans les nombreux dossiers en cours et ceux à venir.

La séance est levée à 20h45

Au nom du Conseil communal

La Secrétaire

La Syndique

Aurore Maillard

Véronique Liechti